

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AIM MORE GLOBAL MACRO Part C – code ISIN FR0011039296 OPCVM géré par ADVENIS INVESTMENT MANAGERS, société du groupe ADVENIS

Objectifs et politique d'investissement

Le FCP AIM More Global Macro a pour objectif de réaliser, sur un horizon d'investissement de 3 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à l'EONIA capitalisé en exploitant la variabilité des anticipations macro-économiques reflétées par les prix des grandes classes d'actifs. Ces anticipations sont reconstituées quotidiennement et traduites en allocation au moyen d'un processus d'optimisation.

L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et représente le taux sans risque de la zone Euro.

La politique d'investissement est définie par l'équipe de gestion qui détermine ses stratégies d'investissement en fonction de ses anticipations macro-économiques, secondée par des analyses quantitatives financières et économétriques. Ces stratégies s'appuient sur des modèles de prévision et des modèles de risque développés par la société MOTEUR DE RECHERCHE QUANTITATIVE, société de recherche et d'innovation dont l'objectif est d'appliquer des théories scientifiques et mathématiques au secteur financier en développant des logiciels d'aide à la décision. L'équipe de gestion prend ses décisions de façon autonome.

La stratégie d'investissement s'appuie sur un processus d'estimation des rendements de chacune des classes d'actifs traitées (actions, obligations d'Etat à taux fixe ou indexées sur l'inflation, obligations non gouvernementales à taux fixe, indices de contrat à terme de matières premières), et vise à maintenir une volatilité inférieure à 5%. Ce processus est décliné en parallèle sur un ensemble de grandes devises dont le marché est suffisamment large, comprenant notamment l'euro, le dollar américain et la livre sterling. L'observation de ces rendements de marché permet d'extraire des informations sur les anticipations macro-économiques implicites reflétées par les prix de marché des actifs. Ces anticipations implicites permettent ensuite d'établir les rendements théoriques de chaque classe. Un portefeuille cible optimal est enfin construit par des prises de positions d'arbitrages et/ou directionnelles :

- acheteuses sur les actifs dont le rendement est supérieur au rendement théorique,

- vendeuses sur les actifs dont le rendement est inférieur au rendement théorique.

Le Fonds investit principalement dans des classes d'actifs très liquides.

Le degré d'exposition au risque action sera compris entre -30% et +30% de l'actif.

La sensibilité globale du Fonds aux taux d'intérêt sera comprise entre -10 et +10.

L'exposition totale maximale au risque de change sera de 80% de l'actif net.

Dans le but d'optimiser le rendement du portefeuille, les prises et mises en pension ainsi que les prêts et emprunts, par référence au code monétaire et financier sont autorisés.

Le Fonds pourra recourir au marché du prêt/emprunt de titres dans les conditions suivantes :

- Prêt de titres détenus par le Fonds sur des échéances courtes (moins d'un mois),

- Emprunt de titres par le Fonds à une contrepartie sur des échéances qui pourront varier de une à plusieurs semaines.

Affectation des sommes distribuables: capitalisation.

La durée minimum de placement recommandée est de trois ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 11h30 auprès du Dépositaire et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du même jour. Les demandes reçues le samedi sont centralisées le 1er jour ouvré suivant. La valeur liquidative est calculée chaque jour, sauf si la bourse de Paris est fermée ou si ce jour est un jour férié en France. Les règlements afférents interviendront en J+2.

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible A risque plus élevé
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.

L'indicateur de risque et de rendement est de 3 en raison de son exposition aux marchés de taux et actions qui peuvent connaître des fluctuations importantes.

En effet, des facteurs inhérents à la gestion de taux comme la maturité, la sensibilité des titres obligataires détenus exercent une influence sur la valeur liquidative du fonds.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque lié au crédit : le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents. En cas de dégradation de la notation de l'émetteur, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Impact des techniques financières IFT : l'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner l'OPC à amplifier les mouvements de marchés et ainsi des variations de la valeur liquidative plus importantes, à la hausse comme à la baisse.

Risque de contrepartie : Il s'entend comme le risque de non-paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés dans le cadre des instruments financiers à terme négociés de gré à gré dont les prêts et emprunts de titres.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

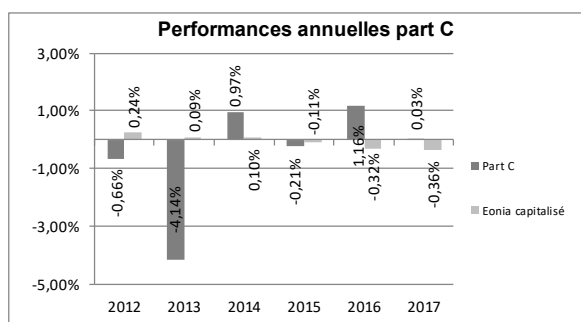
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4.75 %
Frais de sortie	0 %
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.95 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % annuel dès lors que la performance du fonds excède l'indice EONIA capitalisé (0,37% au cours du dernier exercice)

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs – vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants, qui intègrent les frais de gestion, sont basés sur ceux du dernier exercice clos le 30 juin 2018. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de performance et les frais d'intermédiation, excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPC, disponible sur le site www.advenis-im.com.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

La performance de l'OPC est calculée nette de frais de gestion et hors frais d'entrée

Date de création du fonds : 17/06/2011

Date de création de la Part C : 17/06/2011

La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE

Lieu et mode d'obtention d'informations sur l'OPC (prospectus / rapport annuel / document semestriel) : Les documents sont adressés gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

ADVENIS INVESTMENT MANAGERS

12 rue Médéric – 75017 PARIS

Point de contact où des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire, notamment la valeur liquidative :
tél 01 70 08 08 00 et www.advenis-im.com

L'OPC peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPC ou sur le site internet www.advenis-im.com

Régime fiscal : Les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Advenis Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

ADVENIS INVESTMENT MANAGERS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Advenis Investment Managers a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences de la directive AIFM et de la directive UCITS V. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette politique sur le site internet de la société : www.advenis-im.com, et sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25 juillet 2018.